

Résumé du compte rendu **du conseil municipal** **du jeudi 2 décembre 2021**

- Le conseil valide le devis de l'entreprise Pontille pour les travaux d'assainissement aux places.
- Le conseil valide une extension de réseau électrique et de télécommunication.
- Projet mairie : le conseil examine une première esquisse de plans pour le futur projet mairie.
- Projet de création d'une association intercommunale : il serait nécessaire de trouver deux bénévoles par commune, un élu et un citoyen. Le conseil estime qu'il va être difficile d'en trouver ; Les associations locales souffrent déjà de manque de bénévoles.
- Le programme voirie 2022 va être validé.
- Projet MAM : avant de lancer le projet, le logement prévu sera inspecté par la PMI afin de savoir si il est conforme et quelles sont les modifications à apporter.
- Le conseil confie la maintenance informatique à la société SPIP.
- Déneigement : l'entreprise Georges Treille souhaite mettre fin à ses prestations de déneigement pour la commune. La CUMA de Crémeaux a été sollicitée et a accepté de prendre en charge le déneigement.
- Assainissement : une demande de subvention sera demandée pour de travaux de mise en séparatif sur le réseau aux places.